

Lantenay – Infos

novembre 2012

Pour ce « LANTENAY INFOS », beaucoup de nouvelles, déjà de la neige. Tous les travaux prévus sont réalisés. Par contre, nous n'avons pas obtenu la subvention pour la fontaine du four, nous postulerons l'année prochaine. L'équipe du conseil municipal vous souhaite de passer un bon hiver.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF:

La réglementation impose depuis 2010 le contrôle de toutes les installations **existantes**.

Les campagnes de contrôles sont organisées par commune. C'est pourquoi la commune de LANTENAY vient d'adhérer au SIABVA.

Pour les **constructions neuves**, un diagnostic préalable est obligatoire avant le dépôt du permis de construire.

Tarifification : redevance 120 EUR payable en deux fois 50 EUR à l'instruction et 70 EUR après visite de contrôle de réalisation.

En cas de **vente** le diagnostic assainissement doit être annexé au contrat.

Tarifification : 94 EUR

Pour le contrôle de l'**existant** : redevance de 47 EUR/an avec un contrôle tous les 4 ans.

Le rapport de visite indique le niveau de conformité de l'installation et prescrit les travaux éventuellement nécessaires dans un délai de 4 ans

Ensuite le contrôle est réalisé tous les 4 ans.

VIE DE LA COMMUNE

- Bâtiments Ecole-Mairie et Fromagerie : Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Gyrard en fin d'été. Les chenaux ont été changés, cheminées supprimées, et les fuites ont été réparées.
- Chemin du Montant et chemin de la Longeraie : Les travaux ont été réalisés par la société Dumas. La route a été goudronnée et les caniveaux réalisés.
- Mise en sécurité de l'accès à l'école maternelle : Le sens giratoire a été réalisé par l'employé communal. Depuis la rentrée scolaire, les enfants sont déposés directement devant le portail de l'école maternelle.
- Réseau d'eau : Les travaux réalisés cet hiver et ce printemps ont porté leurs fruits. La distribution d'eau est restée stable depuis le mois d'Avril.
- Bois : Les parcelles vendues par l'ONF ont trouvé preneurs, auprès des scieries Reydellet et Monnet-Sève. Les parcelles non soumises ont été achetées par : Coforêt. La commune a acheté une parcelle de bois à Madame Billon, au lieu-dit la Covette.
- Ordures Ménagères : Les ordures ramassées le 20 octobre sont en cours d'analyse, pour contrôler le respect des consignes de tri. Il est rappelé que des pénalités sont appliquées aux communautés de communes dont les habitants ne respectent pas ces consignes.
- Projet pédagogique avec la maternelle : La Commune de Lantenay a obtenu une cinquantaine de petits arbres offerts dans le cadre de l'opération « Plus d'arbres plus de vie ». Chaque arbre sera parrainé par un enfant de l'école.

Infos pratiques

- Cimetière : Les habitants concernés peuvent venir à la mairie afin de faire une mise à jour des concessions.
- Sécurité routière : Le chemin de la Cornette est limité à 5 tonnes. Il est donc interdit aux véhicules dépassant ce tonnage, y compris les tracteurs.
- Voierie : Il est rappelé qu'il est interdit de traîner les bois sur les voies goudronnées lors des travaux de débardage.
- Nouveaux horaires du secrétariat : lundi et mercredi : 09h -12h
vendredi : 14h -19h
- Permanence de Monsieur le Maire : vendredi 14h - 19h ou sur rendez-vous
- Numéro de Téléphone de la mairie : 09 65 14 76 47
- Adresse mail de la mairie : mairiedelantenay@wanadoo.fr

Infos diverses

- Thermographie aérienne: Un avion va survoler le village tôt le matin, en début d'hiver, pour repérer les pertes de chaleur des habitations. Un bilan individuel sera mis à disposition des habitants au printemps 2013, et des conseils gratuits pourront être donnés par l'association « Héliante ».
- Enquête déplacements: La Région Rhône-Alpes va mener une enquête pour connaître les pratiques de déplacement des Rhônalpins, afin d'adapter au mieux les services de transports régionaux. Dans ce cadre, une enquête téléphonique va être réalisée.
- CLIC: Association apportant une aide pour le placement des anciens en hébergement. Une permanence est assurée tous les 2^o Lundi du mois de 14 h 00 à 16 h 00, à la maison des sociétés du Balmay.
- Compteurs d'eau: Il est rappelé que le remplacement des compteurs d'eau gelés sera facturé aux titulaires de l'abonnement.
- Liste électorale: Si vous avez emménagé récemment sur Lantenay, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2012.

Bloc-notes

- **11 novembre 2012 à 11 h 00** : cérémonie du souvenir
- **13 novembre 2012 à 20h** : Réunion publique du Tennis Club de la Combe du Val à la mairie d'Outriaz, pour décider de l'avenir de l'association et des cours de tennis.
- **17 novembre 2012** : Repas des anciens (CCAS)
- **du 17 novembre au 15 décembre** : exposition de l'école maternelle sur le thème de la forêt, dans la salle « des pas perdus » à la mairie.
- **24 novembre** : plantation des arbres, avec les enfants de l'école.